

# VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS

Séance du 13 décembre 2021

**OBJET :**

**Renouvellement des tarifs de partenariat  
pour « Essey Chantant 2022 »**

**Rapporteur : Mme DEVOUGE  
Délibération n°12**

**EXPOSÉ DES MOTIFS**

Afin de promouvoir l'attractivité et le dynamisme de la collectivité, la municipalité entend, sur la durée du mandat, développer une offre culturelle riche et variée. À ce titre, et malgré un contexte budgétaire contraint, la municipalité souhaite maintenir ses manifestations au même niveau de qualité que les années précédentes.

Afin d'assurer le financement de l'événement « Essey Chantant » qui aura lieu le 26 mai 2022, sans solliciter davantage financièrement la population, il est proposé de renouveler des conventions de parrainage avec les partenaires de la collectivité qui souhaitent soutenir le festival comme en 2021 et de chercher de nouveaux partenaires désireux également de soutenir le festival.

Dans le cadre de ce partenariat, et en contrepartie, la municipalité mettra à disposition des emplacements de publicités sur ses propres supports de communication.

La grille tarifaire proposée en infra vise à instituer des tarifs progressifs en fonction :

- De la mise en valeur de la marque sur les supports de communication ;
- De l'importance de la visibilité des supports de communication.

FORMULES DE PARTENARIAT		INITIAL 100€ HT	MEDIUM 200€ HT	PREMIUM 400€ HT
	Mention écrite du partenaire sur les supports de communication du festival (affiches, programme, dossier de presse, site internet, panneau partenaires)	✓	-	-
	Autocollants vitrines des partenaires	✓	✓	✓
LOGO TYPE DU PARTENAIRE	Affiches A3 (commerces et lieux publics Métropole)		✓	✓
	Affiches grand format (affichage libre Métropole)		✓	✓
	Affiches abribus (réseau Decaux local)		✓	✓
	Affichage dans les trams et les bus du réseau Stan		✓	✓
	Page partenaires du programme du festival		✓	✓
	Page partenaires du dossier de presse à destination des médias		✓	✓
	Positionnement privilégié sur la page partenaires du programme			✓
	Page de couverture du programme diffusé à 15000 exemplaires sur la Métropole			✓
	Carton d'invitation aux personnalités			✓
	Panneau des partenaires sur le stand organisateur		✓	✓
	Page partenaires du site web de l'événement		✓	✓
	Lien vers le site web du partenaire depuis la page partenaires du site web de l'événement		✓	✓
	Promotion du partenaire sur les réseaux sociaux			✓
	Banderole publicitaire dans l'enceinte du festival			✓
Flaquette publicitaire à disposition du public			✓	
Citation du partenaire dans les annonces micro			✓	

Il est précisé que les tarifs proposés se basent sur les valeurs des prestations en nature habituellement reçues les années précédentes et qu'ils permettent, par le faible coût des modules de base, à des petits commerces et artisans d'accéder à la publicité et de soutenir le festival.

Les recettes dégagées par les contrats de parrainage devraient permettre de financer en partie « Essey Chantant 2022 » et permettre ainsi à la municipalité d'offrir aux citoyens une programmation encore plus riche.

## **PROPOSITIONS**

Vu l'avis de la commission « Vie Culturelle et Sportive » en date du 16 novembre 2021, il est proposé au Conseil municipal :

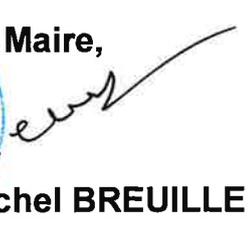
- d'accepter le concours financier de sociétés pour le festival « Essey Chantant 2022 » conformément à la réglementation en vigueur et à la grille tarifaire ci-jointe ;
- d'accepter de proposer des emplacements publicitaires sur les supports de communication de la municipalité pour le festival ;

## **DELIBÉRATION**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 16 décembre 2021.

**Extrait conforme**

 **Le Maire,**  
  
**Michel BREUILLE**

**VILLE D'ESSEY-LES-NANCY**

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE  
ARRONDISSEMENT DE NANCY  
CANTON DE SAINT MAX**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2021**

tenu sous la présidence de  
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	21
- Nombre de votants :	26
- Convocation du Conseil municipal le :	3 décembre 2021
- Convocation distribuée le :	3 décembre 2021
- Affichage du compte-rendu le :	17 décembre 2021
- Affichage du procès-verbal le :	25 février 2022

**PRÉSENTS**

- M. LAURENT, MME CADET, M. THOUVENIN, MME DEVOUGE, M. VOGIN, MME POYDENOT, M. ROSSIGNON, MME BARDOUL, Adjoints.
- M. BRUNE, M. SAPIRSTEIN, MME SCHINDLER, MME LOZINGUEZ, M. KOENIG, M. VOIDIER, MME DROUVILLE, MME MENZRI, MME CHOPIN-RENAULD, M. KATZ, M. CHEVARDE, M. RIFF, Conseillers municipaux.

**POUVOIRS**

- M. Gabriel HOFFER à M. Gilles SAPIRSTEIN
- Mme Isabelle BLONDELET à Mme Evelyne DEVOUGE
- Mme Claire MALARY à M. Francis VOGIN
- Mme Marjorie HOUSSIN à Mme Aïcha MENZRI
- M. Michel PERRI à M. Christophe CHEVARDÉ

**EXCUSÉ**

M. Gilles BOURGUIGNON

**ABSENTS**

- MME Caroline CREUSOT
- M. Kamal EL JAOUHARI

**SECRÉTAIRE DE SEANCE**

- M. Mallory KOENIG

Pour extrait

**Michel BREUILLE,**  
Maire